

Manivelles Occitanes



Compte rendu de l'assemblée Générale du 13 janvier 2013

Présents :

André et Monique Bayle, Robert Bonnefous, Claudine Fasquel et François Hau ; Jean-Louis Ibres ; Philippe Jossinet ; Michel Marquie et Suzon Morel ; Gérard Misrai et Françoise Hebert; Anne Marie Oster ; Bernard et Marie Thérèse Puginier ; Bernard et Marie Claude Taillefer. Robert Colomina, Gérard Colleoni ; Edwige et Denis Galaup

Absent ayant transmis un mandat pour les votes: Robert et Marylou Goux

Excusés : Maurice Promonet ; Robert et Josette Riche, Frédéric Keller

François Hau ouvre la séance à 9h30 et la chanson « le refuge » est reprise par tous. Claudine Fasquel, présidente de séance, accueille les nouveaux adhérents, présente le déroulement de la séance puis passe la parole à François Hau pour le rapport Moral

Rapport Moral

1) La participation aux animations :

La Participation collective à des animations est une des activités importantes de notre association : se rencontrer pour pouvoir tourner et chanter ensemble.

L'orientation de cette année qui consiste à ce que chacun n'apporte pas forcément son orgue mais que nous nous regroupions autour d'un orgue pour chanter correspond mieux à la demande de nos commanditaires, a plus de succès auprès du public (car nous formons une chorale qui attire plus que des chanteurs individuels) et est beaucoup plus convivial pour notre association. A l'unanimité, les participants à l'assemblée générale approuvent cette façon d'intervenir. Nous continuerons donc dans ce sens.

Grâce à la persévérance de Claudine Fasquel, nous avons pu avoir un contact avec la mairie de Toulouse pour une animation en centre ville qui a été fixée au 7 avril dans les jardins du capitole.

Jean Louis Ibres confirme qu'il souhaite renouveler une animation à Bressols, le premier dimanche de juillet

La fête du jouet à Lherm risque d'avoir lieu simultanément avec le festival de Lisle sur Tarn et le rassemblement d'Allevard. Il faudra s'informer sur la date exacte de la fête.

Nous serons également probablement sollicités pour une intervention à Saint Nicolas de la Grave en fin d'année.

Comme les années précédentes, l'assemblée générale estime que le nombre actuel de prestation est suffisant pour la vie de l'association et ne souhaite pas développer beaucoup plus ce type d'intervention.

2) rapport avec d'autres associations :

Les festivals : Il est rappelé que chacun doit s'inscrire individuellement.

Il est demandé que soient diffusées les adresses des sites internet où on peut trouver la liste des festivals.

Cette année, seul le festival de Lisle sur Tarn aura lieu dans la région (pas de nouvelles du festival de Horgues)

Les Constructeurs amateurs : Cette rencontre aura lieu à Allevard (en Savoie).

Retour de manivelles : Les inscriptions pour la rencontre de Sarlat sont ouvertes.

Claudine Fasquel, qui organise et coordonne les formations organisées par Retour de Manivelles, précise que, cette année, cette rencontre sera précédée d'une formation à l'arrangement. Elle présente également les autres formations prévues par retour de manivelles : Intervention en école, Dessin assisté par ordinateur.

Pour le dessin assisté par ordinateur, plusieurs personnes seraient intéressées par une formation à Toulouse : André Bayle, Philippe Jossinet, Stache Bonnefous

Pour la formation à l'intervention en école, Claudine Fasquel informe qu'elle a pu contacter une directrice d'une école du Mirail pour un premier contact. Nous devrions donc pouvoir organiser une formation pour intervenir en école/ Plusieurs personnes se montrent intéressées : Robert Colomina, Philippe Jossinet, Michel Marquié, Stache Bonnefous, André Bayle, Marie Thérèse Puginier.

Plusieurs types d'intervention en école sont proposés. C'est un axe important d'orientation pour l'association en 2013.

3) Participation à la vie de Lherm :

Nous participons et continuerons de participer à la vie de la commune.

Bernard Taillefer montre le dernier bulletin municipal où l'association est citée trois fois.

4) Rémunération des prestations :

L'assemblée Générale confirme le prix de 200 euros comme base de proposition pour une animation collective. Ce prix pouvant être modulé suivant le type de prestation à l'initiative de celui qui négocie la prestation.

5) Frais de déplacement :

Pour 2013, l'assemblée générale décide le remboursement à 24 ct d'euro le km aux personnes qui en font la demande pour des déplacements au-delà de 50km. La franchise de 50 km appliquée au remboursement est supprimée sur proposition de Claudine Fasquel. Le kilométrage est celui domicile-lieu d'intervention calculé par Viamichelin.

6) Matériel d'animation pédagogique :

Plusieurs outils pédagogiques existent déjà :

* une exposition qui a été présentée à Varilhes. Il est demandé à ce que soit diffusée l'adresse internet qui permet de lire cette exposition en ligne.

* quelques matériels (flûtes, anches...),

* une petite maquette d'orgue à une flûte.

La petite maquette d'orgue démontable à 5 flûtes de Pierre Pénard serait un excellent outil pédagogique si un adhérent souhaitait la réaliser...

L'animation pédagogique est un axe d'orientation que les participants à l'assemblée générale souhaitent développer.

Il ne semble pas utile pour l'instant de compléter l'exposition par de nouveaux panneaux, même si de nouveaux sujets pourraient être développés.

Par contre de nouveaux outils pédagogiques sembleraient intéressants à créer :

Il est proposé de créer un groupe de travail pour faire un diaporama : Philippe Jossinet, Stache Bonnefous, Marité Puginier, Claudine Fasquel

7) Aide à la construction d'orgue :

Bernard Taillefer reste le référent pour cette activité.

8) Aide à la modification d'orgue :

Michel Marquie est le référent de cette activité et présente différentes problématiques en particuliers sur l'achat des fournitures. .

9) Aide à la conception d'arrangement :

François Hau est le référent de cette activité.

Il est demandé de refaire une journée pratique de mise en œuvre du programme Harmony pour les arrangements. (personnes intéressées : Stache Bonnefous, Michel Marquié, André Bayle, Philippe Jossinet)

10) Aide à la réalisation des cartons :

L'association est en mesure de perforer les arrangements faits sur fichiers midi.

Pour les membres de l'association, les cartons seront perforés au prix coûtant (prix du carton = 0,60 ct le mètre). Pour les non membres, ils seront facturés 2,5euros le mètre, c'est-à-dire environ la moitié du prix d'un noteur professionnel. Il est également admis que ces ventes externes doivent rester exceptionnelles (par exemple des airs n'existant pas dans le répertoire des noteurs, comme des airs occitans régionaux)

11) Communication :

Les pin's de l'association sont épuisés. André Bayle accepte d'en refaire quelques uns pour les nouveaux adhérents.

François Hau diffusera le modèle de carte de visite personnalisable aux couleurs de l'association.

Marie Claude Taillefer présente une proposition de Flyer (document de 4 pages format A4 plié en 2, qui présente succinctement l'association). L'assemblée générale adopte ce document.

Pour le site internet, une demande est faite de mettre en ligne des comptes-rendus succincts de nos interventions collectives. A l'issue de chaque intervention, il faudra désigner un groupe de travail pour réaliser ces comptes-rendus. Marie Claude Taillefer accepte de coordonner cette activité.

Aujourd'hui, le site de Manivelles Occitanes est hébergé sur le compte personnel de François Hau, accessible avec son mot de passe personnel, ce qui fait qu'il est le seul à pouvoir mettre à jour le site. Il est proposé et adopté par l'assemblée générale de migrer le site sur un

hébergeur indépendant, ce qui permettrait à plusieurs personnes de partager les mots de passe et de répartir les tâches de mise à jour sur plusieurs personnes.

Relation avec les radios locales : Bernard Puginier s'occupera de cette activité avec Bernard Taillefer.

12) Nouvelles orientations :

La question est posée d'améliorer le chant en groupe. En plus des rencontres en festival ou animation, il est proposé de se retrouver chez les uns et les autres pour des séances de répétition. André et Monique Bayle proposent d'initier cette démarche.

Comme il a été dit précédemment, beaucoup de membres souhaitent que l'association puisse avoir une action pédagogique vers les écoles plus structurée et qui puisse offrir une aide aux membres qui souhaitent intervenir en école.

L'action 2012 sur la formation aux arrangements sera prolongée en 2013 par un approfondissement sur Harmony Assistant.

Tous les participants à l'assemblée Générale souhaitent également que le site internet de l'association soit plus vivant, particulièrement en rapportant régulièrement les activités faites sur le site.

Vote du rapport moral :

Claudine Fasquel met au vote l'approbation du rapport moral qui est adopté à l'unanimité.

13) Rapport financier :

En l'absence du trésorier, Robert Goux, Claudine Fasquel présente le rapport financier.

La question du niveau de trésorerie est posée : Pour avoir une certaine autonomie de l'association et lui donner les moyens d'engager des actions, il faut un minimum de trésorerie et le niveau actuel de trésorerie semble un niveau correct.

A la majorité, le montant de la cotisation est maintenu à 25 euros.

Claudine Fasquel met au vote l'approbation du rapport financier qui est adopté à l'unanimité.

14) Rappel de déontologie :

François Hau rappelle quelques règles de déontologie à respecter.

15) Election du bureau :

Le bureau comportera 6 membres :

Président : François Hau

Secrétaire : Bernard Taillefer

Secrétaire adjoint : Gérard Misrai

Trésorier Robert Goux

Organisation- Coordination : Claudine Fasquel

Informations- Site internet : Marie Claude Taillefer

L'assemblée générale est clôturée à 12h15 et suivie d'un repas musical et chanté entre les adhérents.